

ESPACE de PARENTS...

Grandir en Touraine

Lieu ressources parentalité

REAAP 37

Réseau d'Écoute d'Appui et
d'Accompagnement des Parents



monenfant.fr

PARENTS
TOURAINES



La Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027 :

Pour la période 2023-2027, l'action de la branche Famille s'articulera autour de 4 axes :

- Le soutien aux parents dès l'arrivée de l'enfant ;
 - Le renforcement de l'accessibilité et de la lisibilité de l'offre de soutien à la parentalité ;
 - La diversification des actions notamment en direction des parents d'adolescents ;
 - Le renforcement des actions de prévention et d'accompagnement des fragilités familiales notamment en cas de situation monoparentalité.
- > Le développement des espaces de parents matérialise cette volonté.

Etat des lieux et maillage territoriale :

Suite au précédent appel à projet 2022, 4 Espaces de Parents se sont créés ou sont en cours de préfiguration sur les territoires de :

- La Communauté de Communes Gâtine-Racan
- La Communauté de Communes Loches Sud Touraine
- La Ville de Joué-lès-Tours
- La Ville de Chambray-lès-Tours

Et une Maison des 1000 premiers jours à l'échelle du Pays Loire Touraine.

Un Espace de Parents, c'est quoi ?

Un lieu ressources pour les futurs parents, parents, de la grossesse à l'adolescence, l' Espace de Parents doit :

- Permettre dans un lieu identifié, l'accès à l'information des parents sur le champ de la parentalité ;
- Répondre aux attentes et aux besoins des parents par la mise en œuvre d'actions et en les orientant vers les services locaux et départementaux adaptés ;
- Accompagner les parents lors d'événements ou de moments clés pouvant fragiliser la vie familiale.

Les prérequis :

- Être ouvert à tous les parents ou futurs parents ;
- Être gratuit ou demander une participation symbolique aux parents.

Cette mission générale se décline en deux types de missions :

- Les missions « socles »
 - Les missions « complémentaires »
- + les attendus spécifiques de la Caf Touraine

Les missions « socles » :

> L'information:

L'Espace de Parents doit permettre la diffusion et la mise à disposition d'informations et de ressources sur les questions spécifiques de parentalité, c'est à minima :

- Renforcer l'accès à l'information des parents, sur le champ de la parentalité, en un même lieu ;
- Être en mesure de valoriser les services existants et d'orienter les parents vers une réponse locale et départementale adaptée à leurs besoins.

> L'accueil « inconditionnel » :

Les parents doivent pouvoir trouver à tout moment des interlocuteurs en capacité de les accueillir, leur apporter une écoute et un soutien bienveillant et en fonction de leurs questions/préoccupations les orienter le cas échéant vers l'interlocuteur adéquat. C'est à minima:

- Être ouvert à tous les parents
- Être gratuit ou demander une participation symbolique aux parents
- Apporter une continuité de services aux futurs parents, parents d'enfants (de la petite enfance à l'adolescence)
- Accompagner les parents lors d'événements ou de moments clés pouvant fragiliser la vie familiale.

L'accueil et l'information sur internet/les réseaux sociaux complète l'accueil physique

> La proposition de services de soutien à la parentalité

L'espace de parents peut accueillir des permanences :

- Des services et actions de soutien à la parentalité (RPE, médiation familiale, Lieu d'Accueil Enfants Parents, ESJ, MDA, travailleurs sociaux de la caf, groupes de paroles, etc.) ;
- Des professionnels spécialisés dans l'accompagnement de la relation parents enfants ou intervenant sur des besoins répondants aux préoccupations évoquées par les parents (ex/ prévention alimentaire, préparation à l'arrivée de l'enfant, parentalité des personnes en situation de handicap, etc.).

Les missions « complémentaires » :

Les Espaces de Parents peuvent également investir d'autres missions comme :

- Être un lieu de rencontres entre acteurs et professionnels du territoire sur des sujets communs autour du soutien à la parentalité en l'absence de REAAP déjà constitué sur un territoire.
- Gérer un Lieu d'Accueil Enfants Parent (LAEP)
- Contribuer aux démarches d'analyse de besoin et de diagnostic auprès des collectivités ou associations qui développeraient de nouveaux projets locaux sur la parentalité ;
- Fournir un appui méthodologique à des collectifs de parents à la construction d'initiatives « parentalité »

Espace de parents Gatine Racan

ESPACE de PARENTS... Grandir en Touraine

REAAP Gâtine Racan

ATELIERS Parents - Enfants - Ados

Parents - Bébé

Eveil sensoriel

Atelier 1 fois par mois

Parents - Enfants

1 fois par mois

Créer un truc pour t'aider dans la lecture

Au fil de l'histoire Kamishibai

Cuisinons Pop-cakes et confitures

Tu préfères - Pour ou contre ?

1 fois par mois

Quizz - Réseaux sociaux

Info : Intox Les écrans

Cycle "Mon ado et moi" avec l'Espace Santé jeunes

Parents - Ados

ACCUEIL

Mercredi

Judi

Vendredi de 16h à 18h30

Samedi matin 1 fois par mois

ou sur RDV

Chaque lundi



Point d'Accueil d'Ecoute (Jeunes et parents au Pij)



1 fois par mois



INTERVENTION DE PROFESSIONNELS

Papotes 1 fois / mois

1 fois par mois

Futurs parents Parents 0-3 ans

Parents enfants 4-9 ans

Parents solos

Parents d'Ados

Force DYS et TDAH

CHEMINS DE PARENTS

1 fois par mois

Futurs parents Parents jeunes enfants

Parents enfants et adolescents

Emotions bébé et adultes

L'allaitement

Massage bébé

Signer avec son enfant

Colères et frustrations

Dis-moi non s'il te plaît

Mon enfant / ado n'a pas d'amis

L'opposition chez l'adolescent



ESPACE DE PARENTS
18 TER Avenue du Général de Gaulle 37360 Neuillé-Pont-Pierre
(Derrière la poste)



Démarche, demande d'agrément :

Le porteur de projet peut solliciter deux types d'agrément :

- Soit un agrément de préfiguration (durée max d'un an)
- Soit un agrément de projet



Les attendus spécifiques de la Caf Touraine :

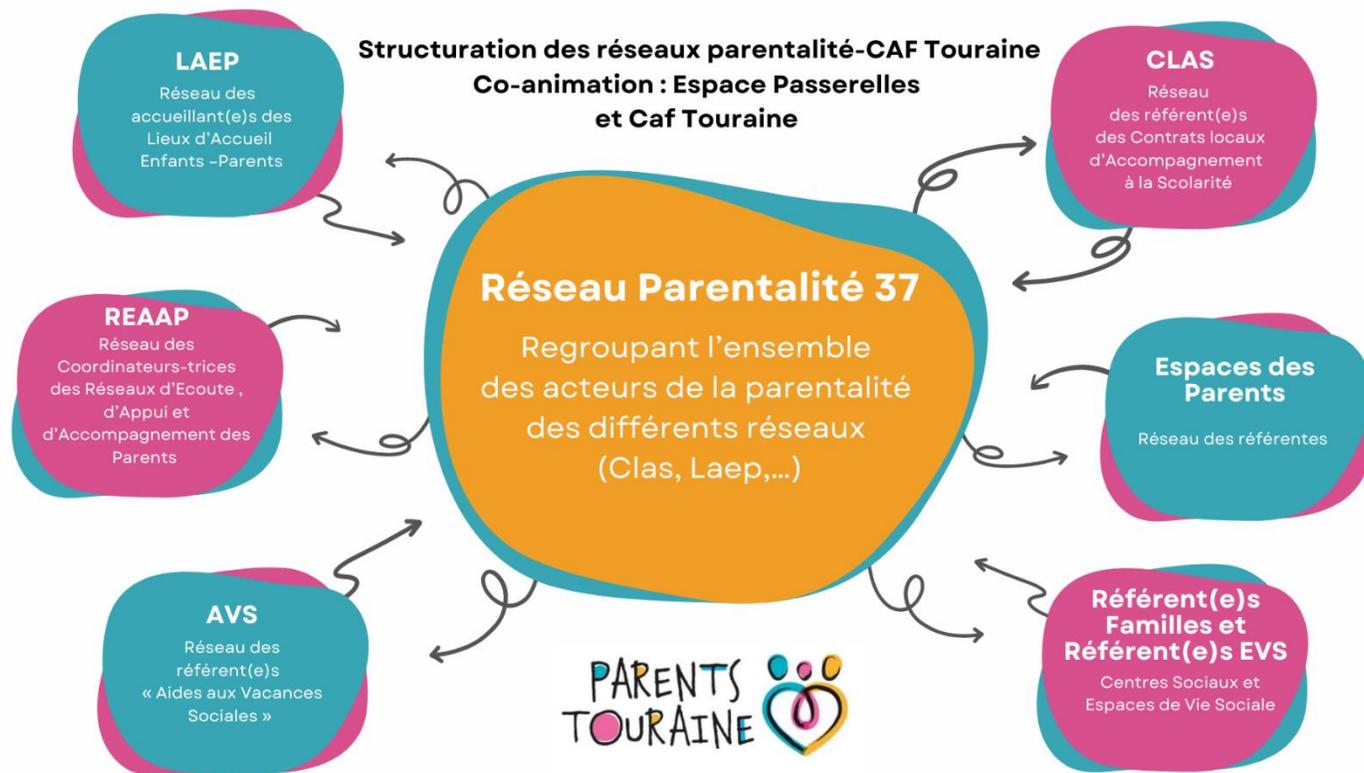
- L'inscription dans la démarche départementale « Promeneurs du net » Parentalité



<https://www.promeneursdunet37.fr/>

- La participation a minima au Reaap local, voire l'animation et au réseau départemental REAAP coanimé par la Caf et « Espace Passerelles ».

- La participation au réseau départemental « Espace de Parents ».



- L'inscription comme lieu ressources 1000 premiers jours (information et orientation des parents)

Création d'une page web

<https://espacedeparents-gatine-racan.my.canva.site/>



Etre présent sur plusieurs réseaux

Réseaux sociaux
Réseaux de parents / de professionnels



Espace de parents - Gatine Racan

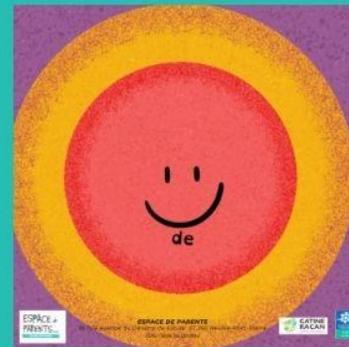


espacedeparentsgatineracan

Des capsules vidéos



Des capsules vidéos



Vidéo stop motion



Qu'est-ce qu'un espace de parents ?

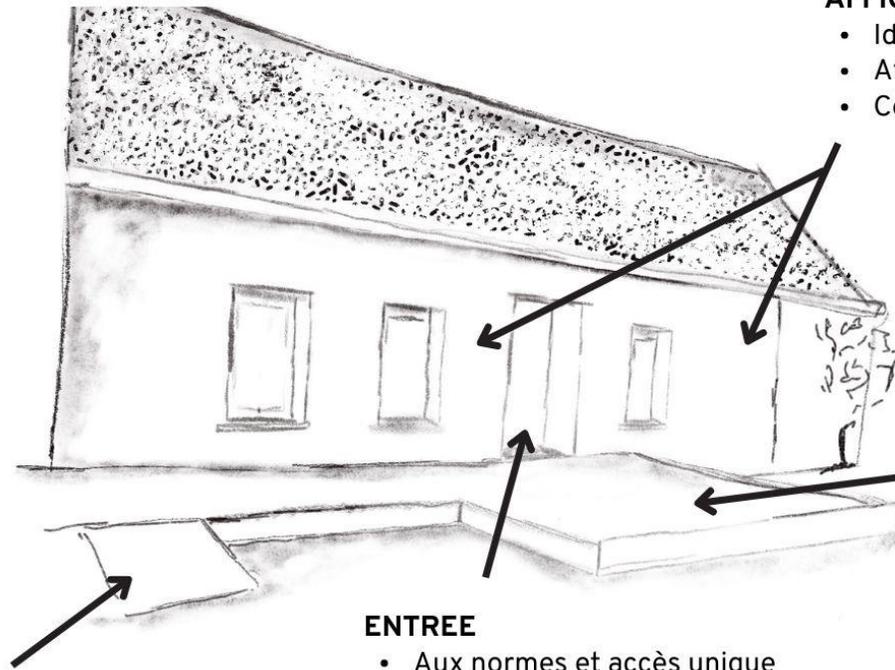


Les locaux :

- Être identifiés facilement par les parents comme des structures spécifiquement dédiés à l'accompagnement et au soutien à la parentalité. A ce titre l'Espace de Parents doit disposer d'un accès qui lui soit propre et répondre aux normes d'accessibilité universelle. Il comprend un espace de documentation et d'exposition et un espace numérique.
- Disposer de manière concomitante d'espaces garantissant la confidentialité des échanges individuels, d'espaces d'accueil et d'activités conviviaux permettant des mises en œuvre de projets collectifs.

En fonction des besoins identifiés sur le territoire, un service itinérant peut-être envisagé.
➤ L'obligation de disposer d'espaces dédiés aux échanges individuels et aux activités collectives s'applique également aux lieux ressources en itinérance.

Plan extérieur



AFFICHAGE - INFORMATION extérieure :

- Identifiant l'Espace des Parents visuel
- Affichage extérieur : évènements, actions
- Contact et coordonnées.

EXTERIEUR "la terrasse"

- Tables et chaises de jardin / parasols
- Prévoir : aménagement et délimiter terrasse pour sécuriser

ENTREE

- Aux normes et accès unique

ACCÈS UNIVERSEL

- Rampe d'accès fauteuil roulant (à mettre aux normes)



Intérieur

Un espace sanitaire :

- 1 toilette homme/femme accès fauteuil handicapé.
- Espace à langer avec point d'eau sur place.



Un espace d'exposition :

- Un pan de mur muni de cimaises

Espace CONFIDENTIALITÉ + BUREAU (3/4 personnes):



- Espace de rencontre et confidentialité (permanences)
- Un espace bureau mutualisé



SALLE COMMUNE

Activités, café... (6/8 personnes):

- Un espace cuisine : frigo, lavabo, plan de travail, tables de cuissons + vaisselles
- Un espace convivialité : 1 table ronde , 4 chaises

ESPACE NUMÉRIQUE + infos

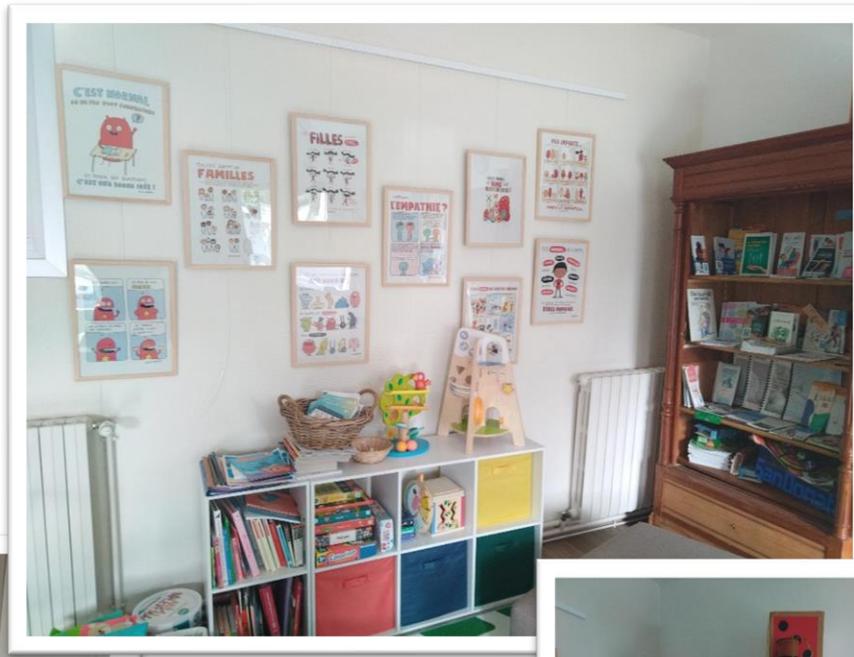
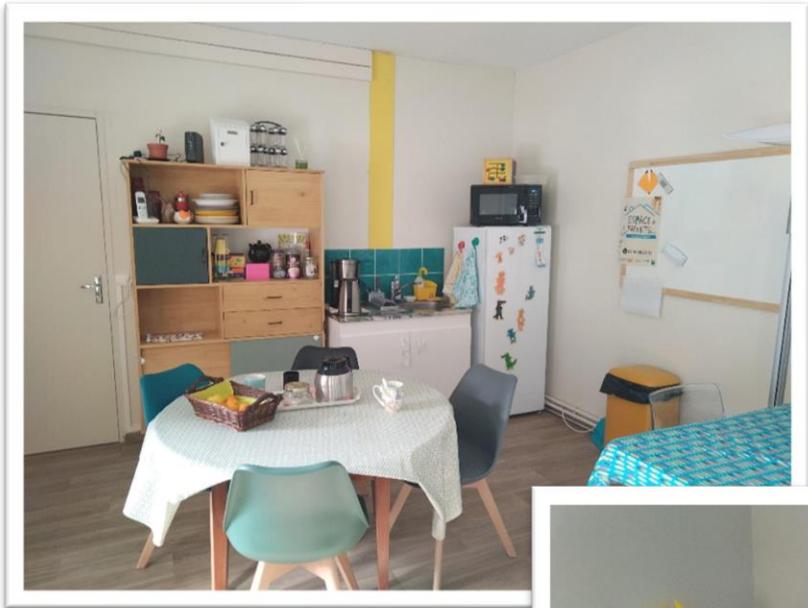


- Espace dédié à la consultation numérique.
- Un accès internet avec ordinateur et tablette numérique (QR CODE)



ACCUEIL - INFORMATION -

- Zone accueil : mur informations espace de parents
- Infothèque : bibliothèque (documentations, classeurs..)
- 3 zones parenthèses avec livres



L'amplitude d'ouverture

Afin de proposer un service de qualité, l'Espace de Parents doit garantir :

- Une ouverture de 2 jours et demi par semaine minimum pouvant s'organiser en demi-journées : une exigence de 5 demi-journées par semaine minimum est attendue afin d'assurer une permanence d'écoute et d'accueil des parents ;
- La présence sur ces temps d'ouverture d'au moins un accueillant répondant aux critères de compétence définis dans la fiche de poste ([Annexes 1 et 2](#)) et permettant d'assurer une continuité dans le lien avec les parents.

Financements :

L'aide au fonctionnement est calibrée sur le modèle de la prestation de service « espaces de vie sociale », à savoir la prise en compte de 60% des dépenses éligibles dans la limite d'un prix plafond. En 2023, celui-ci était de 39 470 €/an, le montant maximum de l'aide versé ne pouvant excéder 23 682 €.

Cette aide correspond :

- Aux salaires et charges du référent du lieu. Il exerce son activité à minima à 0,5 etp.
- Aux frais éventuels d'intervenants spécialisés

Les principales évolutions, précisions :

Le territoire d'implantation :

Une logique territoriale sera recherchée, plus précisément pour :

➤ Les projets « **hors métropole** », l'Espace de Parents devra avoir un rayonnement à l'échelle de la Communauté de Communes.

➤ Les projets du **territoire de Tours Métropole Val de Loire** :

– Pour les Villes de **+ de 10 000 habitants**, l'Espace de Parents devra avoir un rayonnement à l'échelle de la Commune.

– Pour les communes de **- 10 000 habitants**, l'Espace de Parents devra avoir un rayonnement inter-communal, par une coopération entre Communes.

– Concernant **la ville de Tours**, une cohérence devra être recherchée avec la structuration des différents réseaux parentalité existants. L'Espace de Parents pourra être développer à l'échelle des quartiers et/ou de la Ville.

1. [Tours](#) : 137 850 hab.
2. [Joué-lès-Tours](#) : 38 750 hab.
3. [Saint-Cyr-sur-Loire](#) : 16 884 hab.
4. [Saint-Pierre-des-Corps](#) : 15 898 hab.
5. [Saint-Avertin](#) : 15 075 hab.
6. [Amboise](#) : 12 569 hab.
7. [Chambray-lès-Tours](#) : 11 956 hab.
8. [Montlouis-sur-Loire](#) : 10 895 hab.
9. [La Riche](#) : 10 372 hab.
10. [Fondettes](#) : 10 585 hab.

Les évolutions, précisions suite au denier AAP :

Les conditions générales :

L'appel à projet cible par ordre de priorité :

- Les territoires dépourvus de structures d'animation de la vie sociale (centres sociaux / espaces de vie sociale) proposant une palette de services en matière de parentalité.
 - Les territoires ciblés comme prioritaires par la Caf 37 (ZRR, QPV,...)
 - Si, un projet concernait un territoire pourvu d'une (ou plusieurs) structure(s) d'animation de la vie sociale, le projet déposé devrait expliciter la **plus-value** attendue par cette structure (voire le recentrage des actions réalisées au titre de prestation « animation collective familles »).
- Le projet Espace de Parents est à distinguer du projet « Animation Collective Familles » du Centre Social.

> [Annexe 3 Référentiel Missions ACF vs EdP VF](#)

Différence entre l' Animation Collective Familles et Espace de Parents

ACF > Développement de projets portant sur les solidarités de voisinage, les liens sociaux, les solidarités familiales et les relations intergénérationnelles.

EdP > Développement de projets axés sur **les sujets de parentalité**

Annexe 3 Référentiel Missions ACF vs EdP VF

- Lien vers l'appel à projet : <https://www.caf37-partenaires.fr/actualite/reunion-de-presentation-de-lappel-a-projet-espace-de-parents/>
- Informations et conseils auprès des Conseillères Techniques



Territoires d'intervention Service Développement Territorial CAF Touraine - Juin 2022 -



Caroline AUPEST
Responsable Adjointe Action Sociale
Chargée du Développement Territorial
02.46.67.10.58



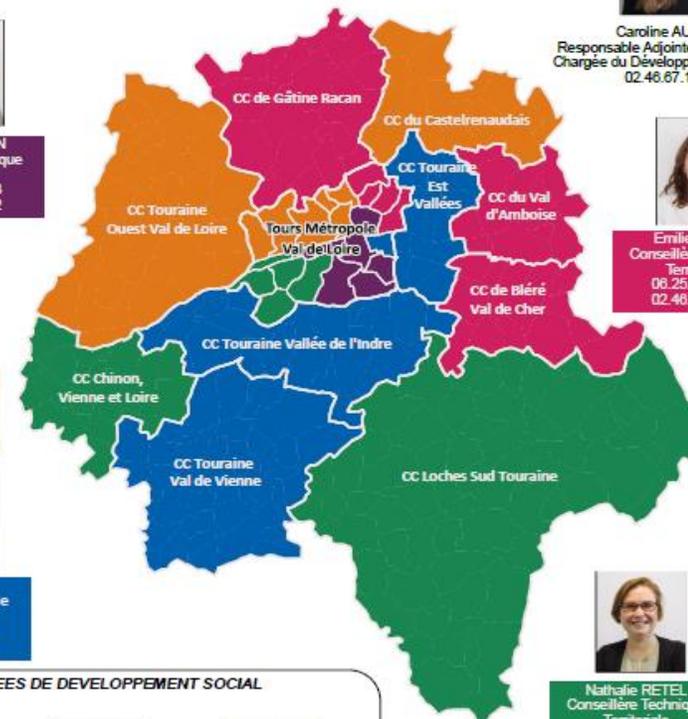
Armelle BARON
Conseillère Technique
Territoriale
06.25.25.51.63
02.46.67.10.62



Emilie FRIGUI
Conseillère Technique
Territoriale
06.25.25.52.20
02.46.67.10.67



Alexandra LATAPY
Conseillère Technique
Territoriale
06.25.25.51.49
02.47.31.56.02



Pauline BONY
Conseillère Technique
Territoriale
06.29.07.00.91
02.46.67.10.65



Nathalie RETEL
Conseillère Technique
Territoriale
06.25.25.51.46
02.46.67.10.71

CHARGÉES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Marie-Hélène PEALA
06.25.25.52.21
02.46.67.10.68

CC Touraine Val de Vienne
CC Touraine Vallée de l'Indre
CC Touraine Est Vallées
CC Touraine Ouest Val de Loire



Sylvie MICHEL
06.25.25.51.88
02.46.67.10.69

CC Chinon Vienne et Loire
CC Gâtine et Cholet-Pays de Racan
CC Loches Sud Touraine



Nathalie PALMENTY-MALLET
06.27.47.52.08
02.46.67.10.60

CC Castelrenaudais
CC Bléré Val de Cher
CC Val d'Amboise
Commune de St Pierre des Corps

CONSEILLERS TECHNIQUES THÉMATIQUES



Karine LORMOIS
Petite Enfance / Enfance
et Handicap
06.25.25.51.40



Nabila TALAL
Animation Vie
Sociale/ Habitat /
Le logement



Michaël BOUDMER
Parentalité
02.46.67.10.60

CHARGÉE D'ÉTUDES



Emilie SOEUR
Chargée d'études
en Action sociale
02.46.67.10.70